

« Guérir parfois, soulager souvent, écouter toujours »
Louis Pasteur

INFIRMERIE

LYCEE PAUL LANGEVIN



Infirmières Diplômée d'Etat

Mesdames CARON et ROGER Claire

mathilde.caron@ac-amiens.fr

claire.roger@ac-amiens.fr

Ligne directe : 03 44 12 17 05

Horaires d'ouverture

Lundi	}	de 9h à 17h30
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		de 9h à 17h00

En cas d'absence ou d'urgence, s'adresser à la vie scolaire ou appliquer le Protocole d'urgence.

Travaux réglementés

Les élèves mineurs de la voie professionnelle, doivent se soumettre aux examens d'aptitude médicale aux travaux réglementés.

Dispense d'EPS

Chaque inaptitude doit être justifiée par un certificat médical délivré par le médecin traitant. Seuls les documents délivrés par l'infirmier, préalablement signés et complétés par le professeur d'EPS, seront pris en compte par la vie scolaire.

Projet d'accueil individualisé PAI

La demande est faite par la famille à partir des besoins thérapeutiques de l'élève. Il est rédigé par un médecin et est signé par la famille et le chef d'établissement.

Plan d'accompagnement personnalisé PAP

Il est proposé par la famille ou par le lycée. Il est élaboré par l'équipe pédagogique en concertation avec les parents et les personnels concernés.

NUMEROS UTILES

Fil santé jeunes : 0 800 235 236
Centre de planification fam : 03 44 10 77 27
OPHS Dépistage gratuit : 03 44 06 53 42
Drogues info service 08 00 23 13 13

PROTOCOLE D'ACCUEIL A L'INFIRMERIE

D'une manière générale, les élèves ne sortent pas de cours pour venir à l'infirmier, sauf en cas d'urgence.

L'élève autorisé de façon exceptionnelle par son professeur à sortir de cours doit être accompagné d'un pair et se rendre en Vie Scolaire

L'infirmier est un lieu d'accueil et de soin.

En cas de maladie, l'élève, l'étudiant, le stagiaire ou l'apprenti est conduit à la vie scolaire.

Tout élève souffrant ne peut quitter l'établissement que si un responsable légal vient signer une décharge.



Service Promotion de la Santé en Faveur des Elèves

22, avenue Victor Hugo - 60025 BEAUVAIS
CEDEX
Tél. 03.44.06.45.88 | Porte 302